

Lundi 18 février 2019

## Sirènes installées à Aix-en-Provence : des essais sonores le mercredi 20 février

**Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) permet d'avertir les personnes d'un danger imminent au moyen de sirènes, son déploiement est actuellement en cours et permettra de couvrir l'ensemble du territoire national d'ici 2020. Dans ce cadre, deux nouvelles sirènes vont être installées à Aix-en-Provence. Afin de vérifier l'efficacité de ces matériels, des tests sonores de bon fonctionnement seront effectués dans la matinée du mercredi 20 février 2019 puis chaque premier mercredi du mois.**

Les sites concernés par les essais sonores sont :

- l'école Édouard Peisson, route de Gardanne – Luynes ;
- le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) – 62, chemin du Viaduc, Quartier du Pont de l'Arc.

Aucun comportement particulier n'est attendu de la population lors de ces essais.

Pour mémoire, le signal national d'alerte comporte trois séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de 30 secondes.

Le déploiement du SAIP a pour objectif de couvrir les zones d'alertes identifiées comme prioritaires sur l'ensemble du territoire national d'ici 2020. Ces sirènes sont positionnées sur les bassins de risques. Le dispositif intègre des sites existants (sirènes de l'ancien réseau national d'alerte ou appartenant aux communes), mais également de nouveaux sites positionnés dans des zones d'alerte dépourvues de moyens.

Le département des Bouches-du-Rhône compte désormais 31 sirènes d'alerte en réseau – dont celle de Luynes et de Pont de l'Arc – réparties sur 13 communes (Aix-en-Provence, Beaurecueil, la Fare-les-Oliviers, Fos-sur-Mer, Grans, Martigues, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Rognac, Saint-Chamas, le Tholonet, Velaux et Ventabren). D'ici 2020, 47 sirènes supplémentaires compléteront ce dispositif. Deux autres sirènes situées à Puyricard et au Val St André compléteront le parc « SAIP » d'Aix-en-Provence.

### CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)